

## Conseil Municipal du 31 mars 2022

**Présents** : Thierry PAUCHARD, Thierry SPINNLER, Guillaume LAINÉ, Thomas MASSE, Mélanie TAILLOLE, Francette GELBARD, Michel JUFFET, Roland FEI, Caroline BASTOUL,

**Excusé** : Roland FEI, Christine GONNU,

**Secrétaire de Séance** : Guillaume LAINÉ

### Ordre du jour :

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 28 février 2022
---

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Devis
-------

Bois Détente : abri bus et panneau affichage avec une pente de toit de 30% et le bardage coté panneau d'affichage qui ne va pas jusqu'au sol : 4 600 € H.T soit 5 520 € T.T.C. Même prix que le précédent devis. Ce devis a été accepté. Il faut demander à GAET de faire la dalle béton.

GC Jardins : entretien annuel : tonte pelouse, taille des haies avec ramassage et évacuation 2 fois pas an vers la mairie et à gauche en montant au cimetière. Désherbage parking, terrain de boules, sentier cimetière, tondo-broyage autour du parking benne à verre ; ramassage et évacuation des feuilles mairie et sentier cimetière, débroussailleuse autour des 18 poteaux incendie, tondo-broyage parcelle sous cimetière, entretien carrefour à la sortie du lotis. artisanal, tondo-broyage du tour du bassin de rétention lot. Cœur Village : 7 007 € H.T soit 8 408.40 T.T.C.

Devis 2021: 6 022 H.T. (=> + 16 %) mais cette année tondo-broyage tour bassin de rétention Lot. Cœur Village : 160 € H.T le passage en +. Tonte pelouse estimée à 12 passages en 2021 : 150 € le passage en 2022 : 230 € le passage. Révision des prix et augmentation carburant.

Devis accepté à l'unanimité. Il sera demandé de justifié la différence de prix du passage de la tonte à 150 € en 2021 et à 230 € en 2022.

GC Jardins : pose de 19 lisses bois scellées dans béton au carrefour RD70/ RD82 : 4 104 €  
Prix non garantie car les fournisseurs n'ont plus de lisse bois à disposition car fabrication dans les pays de l'EST.

Un autre devis sera demandé à Bois Détente

## ETS Michel :

- Eglise : fourniture et pose de projecteur Led 70 W, Alimentation 7G1.5 en attente pour cloche, fourniture et pose d'un bloc éclairage sécurité, Alimentation bloc éclairage sécurité, reprise du tableau électrique(1 disjoncteur 16 A et 2 disjoncteur 10 A), fourniture et pose d'une prise double étanche : 1 790 € H.T. soit 2 148 € T.T.C.

### Rappel devis BAILLY :

Eclairage nef : installation de réglettes 3000K 5700 lms sous les poutres, Chœur installation de réglettes en façade des poutres, alimentation de l'ensemble : câble depuis le tableau électrique

Sécurité : nef installation 2 blocs autonomes d'éclairage de sécurité sur les 2 issues, alimentation en câble 5 conducteurs depuis le tableau électrique ; TGBY installation de goulottes pour passage câble , installation d'un coffret avec porte, coupure générale , protection différentielle générale, ... neutralisation et déposes des installations obsolètes, location échafaudage : 8 031 € H.T. soit 9 637.20 € T.T.C.

- Cout tennis : installation d'une horloge programmable et d'un contacteur d'éclairage, remplacement des prises étanches sur logette, installation d'une boîte à bouton d'éclairage sur logette, fourniture et pose de 10 projecteurs Led 21000Lm – 4000K pour éclairage tennis et boule. Location nacelle : 6 610 € H.T. soit 7 932 € T.T.C.
- Rappel devis RSE : 4 projecteurs LED de marque Philips d'une puissance de 45 à 244 W , le modèle et prix sont dans la fourchette moyenne actuelle pour ce genre de travaux ; restera à définir avec mon éclairagiste les bonnes puissances et flux lumineux, fixés sur panneaux existant 6 193.25 € H.T. soit 7 431.90 € T.T.C.

Devis Ets Michel accepté à l'unanimité, il sera demandé la marque et le descriptif des projecteurs et à quelle hauteur ils seront posés.

Husson : Jeux pour enfants avec scellement et pose et montage du jeux et dalle si nécessaire :

- Portique nid d'oiseaux : 5 911.10 € H.T.
- Avion Toboggan : 13 261.85 € H.T.
- Vertico 1 Urban 2 : 6 371.60 € H.T.
- Balançoire ressort Dino : 921.00 € H.T.
- Panneau info générale avec poteaux : 512.50 € H.T.



Balançoire Nid d'oiseau



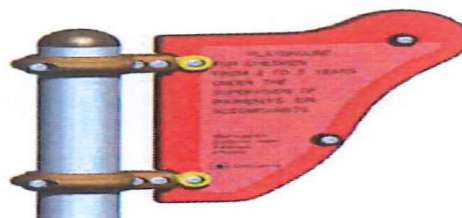
Avion toboggan

Vertico 1 Urban 2



balançoire ressort Dino





Panneau d'information

Eglise

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux projetés pour la restauration de l'église de Sainte-Olive :

Travaux	H.T.
Toiture Eglise	34 824.00 €
Mur soutènement	19 967.00 €
Façade, drainage, fenêtre	24 013.00 €
Cloche	10 429.50 €
Electricité	8 031.00 €
Banc	2 150.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>99 414.50 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les travaux projetés pour la restauration de l'église de Sainte-Olive

Travaux Eglise : demande de subvention au titre de la DETR : le dossier a fait l'objet d'une étude de l'UDAP, qui m'informe que les travaux envisagés ne tiennent pas compte des qualités patrimoniales du site de l'église : pose de tuiles mécaniques, enrochements. En l'Etat votre dossier ne peut être subventionné au titre de la DETR. Aussi je vous remercie de prendre d'attache des services de l'UDAP afin de faire le point sur le projet.

Mail envoyé, mais pas de réponse car surcharge de travail => à suivre

Pour les travaux de restauration de l'église de Sainte-Olive, on peut faire une demande de subvention auprès de la Sauvegarde de l'Art Français et de la fondation du patrimoine. Ces subventions ne sont pas comprises dans le plan de financement il serait nécessaire de la refaire et délibérer pour approuver la réalisation des travaux :

Dépenses		Recettes	
Travaux	H.T.		

Toiture Eglise	34 824.00 €	Conseil Départemental Ain au titre du Patrimoine 25 %	24 853.00 €
Mur soutènement	19 967.00 €	Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes	
Façade, drainage, fenêtre	24 013.00 €	Contrat spécifique de Territoire Dombes Saône 25 %	24 853.00 €
Cloche	10 429.50 €	Etat au titre de la DETR 20 %	17 788.00 €
Electricité	8 031.00 €	Sauvegarde Art Français	9 000.00 €
Banc	2 150.00 €	Fondation du patrimoine	3 000.00 €
		Commune	
		Financement propre 20 %	19 950.50€
<b>TOTAL</b>	<b>99 414.50 €</b>		<b>99 414.50 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le plan de financement présenté pour les travaux de restauration de l'église.

Budget assainissement : approbation Compte Administratif 2021, Compte de Gestion 2021 et affectation du résultat

**Budget Assainissement : approbation Compte Administratif 2021 :**

Monsieur le Maire Thierry PAUCHARD présente le Compte Administratif du budget Assainissement pour l'année 2021 :

- en section **FONCTIONNEMENT** :

- Total recettes d'exploitation 12 222,36 €
- Total dépenses fonctionnement 8 889.92 €

**un excédent de 3 332.44 €**

- en section **INVESTISSEMENT** :

- Total recettes investissement 2 960.00 €
- Total dépenses investissement 2 960.00 €

**un excédent de 0 €**

Après présentation, Monsieur le Maire Thierry PAUCHARD sort de la salle, Madame Francette GELBARD, doyenne d'âge, prend la parole et demande de voter les résultats à la clôture du budget principal 2021

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés.

**Budget Assainissement Approbation Compte de Gestion :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Après s'être fait présenter le budget Assainissement 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats et le Compte de Gestion dressé par le receveur.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 (pas de budget 2020), celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Budget Assainissement Affectation résultat :

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021 du budget Assainissement, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021, constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultats CA 2020	Virement à la S. Invest	Résultat exercice 2021	Résultats Cumulés	Reste à réaliser 2021	Besoin de financement compte 1068	Chiffre à prendre en compte pour affectation résultat
Investissement Ligne 001			0	0	0	0	0
Fonctionnement Ligne 002			3 332.44 €	3 332.44 €			3 332.44 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat

Décide, à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

En section de fonctionnement :

Compte 002 excédent (recette) : 3 332.44 €

En section investissement :

Compte 001 excédent (recette) 0

Redevance assainissement
--------------------------

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 février 2021 concernant la redevance assainissement collectif pour les lotissements "Cœur de Village", " les Angrelles" et le 502 Route de Villars et fait le point des dépenses et recettes de l'année 2021.

**Redevance assainissement**

montant des recettes	H.T.
montant encaissé 2021	2 222,36 €
montant encaissé sur 2022 pour la période du 02/10 au 31/12/2021	748,80 €
<hr/>	
<b>TOTAL Recette Montant Total de la redevance 2021</b>	<b>2 971,16 €</b>
Montant des dépenses	
Compte 6061 Elecricité	902,92 €
compte 61523 Pres Mes Hyd contrat entretien 606,50 € le Trimestre Les Angrelles 501,50 € le trimestre Cœur Village	4 432,00 €
compte 61523 Pres Mes Hyd dépannage tuyau pompe	595,00 €
<hr/>	
<b>TOTAL Dépense 2021</b>	<b>5 929,92 €</b>
différence recettes 2021 - dépenses 2021	- 2 958,76 €
Redevance assainissement délibération 25/02/2021 86 € part fixe annuelle + 1,70 € H.T. le m <sup>3</sup> d'eau consommé	
en 2021 : 8 maisons Les Angrelles et 9 maisons Cœur Village soit 17 part fixe annuelle à 86 €	1 462,00 €
montant redevance 2021 2 971,16 - part fixe 1462 € = consommation	1 509,16 €
montant de la consommation 1 509,16 € / 1,70 € le m <sup>3</sup> soit nombre de m <sup>3</sup>	887,74 m <sup>3</sup>
887,74 m <sup>3</sup> / 17 maisons soit moyenne consommation	52,22 m <sup>3</sup>
Si on met la redevance part fixe à 90 € et 1,80 € le m <sup>3</sup> pour une moyenne de 80 m <sup>3</sup> si on passe la part fixe à 90 € pour 8 maisons les Angrelles, 9 Cœur du Village	2 250,00 €
et 7 logements Ain Habitat + 502 rte de Villars soit 25 parts fixe à 90 €	
et une moyenne de 80 m <sup>3</sup> de consommation pour 25 foyers à 1,80 € le m <sup>3</sup>	3 600,00 €
<hr/>	
<b>TOTAL redevance estimée</b>	<b>5 850,00 €</b>
si redevance assainissement à 1,85 € le m <sup>3</sup> et part fixe à 90 € part fixe 90 € x 25 logements	2 250,00 €
redevance estimation 80 m <sup>3</sup> x 25 foyers x 1,85 €	3 700,00 €
<hr/>	
<b>TOTAL redevance estimée</b>	<b>5 950,00 €</b>
si redevance assainissement à 1,85 € le m <sup>3</sup> et part fixe à 110 € parts fixes = 110 € x 25 logements	2 750,00 €
redevance estimation 80 m <sup>3</sup> x 25 foyers x 1,85 €	3 700,00 €
<hr/>	
<b>TOTAL redevance estimée</b>	<b>6 450,00 €</b>

Monthieux : 0.82 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé

Saint Germain sur Renon : 0.86 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer à 110 € la part fixe et à 1.85 € le m<sup>3</sup> d'eau consommé.

### Préparation et vote du budget assainissement 2022

Le budget Assainissement Collectif 2022 a été voté, à l'unanimité, en équilibre à :

- Exploitation : 6 532.44 €
- Investissement : 0 €

### Budget Principal : approbation Compte Administratif 2021, Compte de Gestion 2021 et affectation du résultat

#### Budget Principal Approbation Compte Administratif 2021 :

Monsieur le Maire Thierry PAUCHARD présente le Compte Administratif du budget principal pour l'année 2021 :

- en section **FONCTIONNEMENT :**

- Total recettes fonctionnement 213 417,16 €
- Total dépenses fonctionnement 185 850,84 €
- Report excédent 2020 566 168.74 €
- **un excédent de 593 735.06 €**

- en section **INVESTISSEMENT :**

- Total recettes investissement 83 441.53 €
- Total dépenses investissement 116 762.63 €
- Report excédent 2020 55 015,23 €
- **un excédent de 21 694.13 €**

**Excédent de clôture de 615 429.19 €**

Après présentation, Monsieur le Maire Thierry PAUCHARD sort de la salle. Madame Francette GELBARD, doyenne d'âge, prend la parole et demande de voter les résultats à la clôture du budget principal 2021

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les résultats présentés.

Mr le Maire regagne la salle

## Budget Principal approbation Compte de Gestion 2021 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Après s'être fait présenter le budget primitif 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats et le Compte de Gestion dressé par le receveur.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 4) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 5) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 6) déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### Budget principal Affectation Résultat :

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020, constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultats CA 2020	Virement à la S. Invest	Résultat exercice 2021	Résultats Cumulés	Reste à réaliser 2020	Besoin de financement compte 1068	Chiffre à prendre en compte pour affectation résultat
Investissement Ligne 001	55 015.23		33 321.1 0	21 694.13	38 460.00	16 765.87	21 694.13
Fonctionnement Ligne 002	566 168.74		27 566.32	593 735.06			576 735.06

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation de résultat

Décide, l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

En section de fonctionnement :

Compte 002 excédent (recette) : 576 735.06

En section investissement :

Compte 001 excédent (recette) 21 694.13

En section investissement

Compte 1068 excédent fonctionnement capitalisé 16 765.87

### Délibération concession cimetière

Rappel Délibération du 08/04/2021 :

Concession cimetière :

- **Quinze ans** 110,00 €
- **Trente ans** 190,00 €





	base	taux	produit attendu
Taxe foncière bâti :	244 400	23,25%	56 823 €
Taxe foncière non bâti	38 500	30,52%	11 750 €
produit attendu pour Taxes Foncières			<b>68 573 €</b>

si augmentation de <b>2%</b> du produit attendu			69 944 €
Taxe foncière bâti :	244 400	<b>23,71%</b>	57 947 €
Taxe foncière non bâti	38 500	<b>31,13%</b>	11 985 €
produit attendu pour Taxes Foncières			<b>69 932 €</b>
soit +			<b>1 359 €</b>

si augmentation de <b>3%</b> du produit attendu			70 630,19
Taxe foncière bâti :	244 400	<b>23,95%</b>	58 534 €
Taxe foncière non bâti	38 500	<b>31,43%</b>	12 101 €
produit attendu pour Taxes Foncières			<b>70 634 €</b>
soit +			<b>2 061 €</b>

si augmentation de <b>4%</b> du produit attendu			71 315,92
Taxe foncière bâti :	244 400	<b>24,18%</b>	59 096 €
Taxe foncière non bâti	38 500	<b>31,74%</b>	12 220 €
produit attendu pour Taxes Foncières			<b>71 316 €</b>
soit +			<b>2 743 €</b>

Après, délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenté de 4 % le produit attendu ce qui porte les taux à

Taxe Foncière :	24.18 %
Taxe Foncière Non Bâtie :	31.74 %

Et le produit attendu à 71 316 €

#### Préparation et vote du Budget Principal 2022

Le budget Principal 2022 a été voté, à l'unanimité, en équilibre à :

- Fonctionnement : **733 395.19 €**
- Investissement : **394 870.00 €**

#### Comptes Rendus réunions

Conseil d'Ecole à Sainte-Olive : La crise sanitaire a bloqué beaucoup de projets. Normalement les sorties scolaires de fin d'année doivent avoir lieu. Ouverture d'une classe maternelle à la rentrée prochaine et certainement ouverture d'une autre classe à la rentrée 2024.

## Questions diverses

Prix des tables et des chaises pour parution dans le bulletin : actuellement table 1.5 €, chaise 0.30 € il est proposé de les passer à table : 3 € et chaise 0.50 € avec demande de chèque de caution. Proposition acceptée.

### Petit Rappel : Elections présidentielles

- Dimanche 10 avril 2022

8 h à 10 h 45	10 h 45 à 13 h 30	13 h 30 à 16 h 45	16 h 45 à 19 h
Roland FEI Guillaume LAINÉ Franck MOLLARD	Francette GELBARD Michel JUFFET Thierry SPINLER	Christine GONNU Maxime CHANON Jean DONG	Thierry PAUCHARD Aurore CHANON Thomas MASSE

- Dimanche 24 avril 2022

8 h à 10 h 45	10 h 45 à 13 h 30	13 h 30 à 16 h 45	16 h 45 à 19 h
Roland FEI Guillaume LAINÉ Franck MOLLARD	Francette GELBARD Mélanie TAILLOLE Thierry SPINLER	Caroline BASTOUL Michel JUFFET Thomas MASSE	Thierry PAUCHARD Christine GONNU André GELBARD

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 00